



**Black Duck Joint Venture Strategic Plan, 2008–2013**  
**Plan conjoint sur le Canard noir Plan stratégique 2008–2013**

**Par :**  
**Plan conjoint sur le Canard noir**  
**1<sup>er</sup> février 2008**

**A North American Waterfowl Management Plan Conservation Partnership**  
**Un riat de conservation du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine**

## PRÉFACE

Le Plan conjoint sur le Canard noir (PCCN) est un partenariat international établi dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. Il a été lancé en 1989 pour coordonner un programme coopératif de surveillance, de recherche et de communication visant à garantir la durabilité future des canards noirs et des autres espèces de sauvagine dans la partie est de l'Amérique du Nord. Le plan stratégique PCCN vise à décrire l'histoire, la mission et la structure du PCCN et à définir les buts et les objectifs du plan conjoint sur un horizon de planification de cinq ans (2008-2013). Le plan stratégique comprend quatre plans de mise en œuvre propres aux programmes (à savoir, le contrôle de la dynamique des populations, la recherche, la communication et l'évaluation) qui définissent des objectifs, des tâches et des calendriers précis visant à faire en sorte que le plan conjoint progresse vers la réalisation des buts qu'il s'est fixés dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. On procédera à la révision du plan stratégique tous les cinq ans afin de fournir une vision actuelle de la mission, des buts et des objectifs du PCCN. On procédera à l'examen annuel et à la révision en temps voulu des plans de mise en œuvre propres aux programmes afin de refléter les progrès réalisés en vue de répondre aux besoins d'information et de gestion liés à la conservation du canard noir et d'autres espèces de sauvagine dans la partie est de l'Amérique du Nord.

Citations suggérées :

Conseil d'Administration de Société en participation de Canard Noir. 2008. Société en participation de Canard Noire Plan Stratégique 2008—2013. Le Service de Faune et de Poisson Américain, le Laurier, Maryland; le Service de Faune canadien, Ottawa, Ontario. 51 pp.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉFACE</b> .....	<b>I</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>II</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>MISSION</b> .....	<b>5</b>
<b>RÉALISATIONS ANTÉRIEURES</b> .....	<b>6</b>
<b>STRUCTURE ET FONCTION ADMINISTRATIVES</b> .....	<b>8</b>
<b>COMPOSANTES DU PROGRAMME</b> .....	<b>12</b>
PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES POPULATIONS .....	12
PROGRAMME DE RECHERCHE.....	14
PROGRAMME DE COMMUNICATION .....	15
PROGRAMME D'ÉVALUATION .....	16
<b>PERSONNES-RESSOURCES</b> .....	<b>18</b>
<b>REPRÉSENTANTS</b> .....	<b>19</b>
<b>OUVRAGES CITÉS</b> .....	<b>23</b>
ANNEXE A : PLAN DE MISE EN ŒUVRE - PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES POPULATIONS DU PLAN CONJOINT SUR LE CANARD NOIR, 2008 .....	25
ANNEXE B : PLAN DE MISE EN ŒUVRE - PLAN CONJOINT DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LE CANARD NOIR, 2008 .....	29
ANNEXE C : PLAN DE MISE EN ŒUVRE - PLAN CONJOINT DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LE CANARD NOIR, 2008 .....	41
ANNEXE D : PLAN DE MISE EN ŒUVRE - PROGRAMME D'ÉVALUATION DU PLAN CONJOINT DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LE CANARD NOIR, 2008.....	49

## INTRODUCTION

Le Canard noir (*Anas rubripes*) de l'est de l'Amérique du Nord (figure 1) a une valeur sociale, économique et culturelle importante aux yeux des citoyens du Canada et des États-Unis. Historiquement, le Canard noir était l'espèce de canard la plus abondante dans l'est de l'Amérique du Nord et constituait la plus grande partie des prises de canards dans la région (Longcore *et al.*, 2000). De nos



Figure 1. Distribution du Canard noir (Longcore *et al.*, 2007)

jours, les chasseurs et les ornithologues amateurs accordent toujours une grande valeur au Canard noir. Malgré la valeur attribuée à l'espèce, la population globale a diminué de plus de 50 p. 100 entre la fin des années 1950 et les années 1980 (figure 2). Les chercheurs et les gestionnaires ont présenté de nombreuses hypothèses pour expliquer le déclin historique du Canard noir, y compris les prises excessives, la compétition et l'hybridation avec le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), la diminution de la qualité et de la quantité d'habitats de reproduction et d'hivernage, et les contaminants de l'environnement (Conroy *et al.*, 1989; Rusch *et al.*, 1989; Merendino *et al.*, 1993; Nudds *et al.*, 1996; Conroy *et al.*, 2002; McAuley *et al.*, 2004; Zimpfer et Conroy 2006). La recherche liée à chacune de ces hypothèses a permis de mieux comprendre les enjeux liés à l'écologie et à la gestion du Canard noir. Toutefois, la population globale demeure en deçà de l'objectif établi dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS), et l'espèce a été désignée comme ayant un besoin impératif de conservation par 23 États situés dans les voies de migration du Mississippi et de l'Atlantique (tableau 1). Finalement, les indices d'abondance et de productivité brossent un tableau contradictoire de la croissance de la population globale, ce qui rend l'avenir incertain quant à la situation et à la pérennité du Canard noir.

*Tableau 1. États des conseils des voies de migration de l'Atlantique et du Mississippi qui considèrent le Canard noir comme une espèce nécessitant des mesures de conservation (species of greatest conservation need), 2007.*

<b>État</b>	<b>Voie de migration</b>	<b>Espèce nécessitant des mesures de conservation?</b>
Connecticut	Atlantique	Oui
Delaware	Atlantique	Oui
Floride	Atlantique	Non
Georgie	Atlantique	Non
Maine	Atlantique	Oui
Maryland	Atlantique	Oui
Massachusetts	Atlantique	Oui
New Hampshire	Atlantique	Oui
New Jersey	Atlantique	Oui
New York	Atlantique	Oui
Caroline du Nord	Atlantique	Non
Pennsylvanie	Atlantique	Oui
Rhode Island	Atlantique	Oui
Caroline du Sud	Atlantique	Oui
Vermont	Atlantique	Oui
Virginie	Atlantique	Oui
Virginie-Occidentale	Atlantique	Oui
Alabama	Mississippi	Oui
Arkansas	Mississippi	Oui
Illinois	Mississippi	Non
Indiana	Mississippi	Non
Iowa	Mississippi	Oui
Kentucky	Mississippi	Non
Louisiane	Mississippi	Oui
Michigan	Mississippi	Oui
Minnesota	Mississippi	Oui
Mississippi	Mississippi	Non
Missouri	Mississippi	Oui
Ohio	Mississippi	Non
Tennessee	Mississippi	Non
Wisconsin	Mississippi	Oui

Selon les données de l'inventaire mi-hivernal (MWI), le taux de croissance réel moyen entre 1990 et 2007 était de 0,98 ( $\pm 0,121$  D.S.; figure 3). Toutefois, la tendance était différente entre la voie de migration de l'Atlantique ( $\bar{x} = 1,0, \pm 0,117$  D.S.) et celle du Mississippi ( $\bar{x} = 0,95, \pm 0,288$  D.S.;

Figure 4). De même, une analyse récente des données du recensement des oiseaux de Noël (CBC) laisse croire qu'une différence régionale existe dans les tendances démographiques des Canards noirs (Link et al., 2006). Le recensement des oiseaux de Noël, qui fournit des données sur une plus grande partie de l'aire d'hivernage du Canard noir que l'inventaire mi-hivernal, semble indiquer que ce dernier est en déclin dans les parties sud et centrale de l'aire d'hivernage, mais que la

population est stable dans la partie nord-est (Link et al., 2006). Les estimations de la population reproductrice effectuées entre 1990 et 2006 semblent indiquer que la population de Canard noir est stable ou qu'elle augmente légèrement (figure 3). Le taux de croissance réel moyen entre

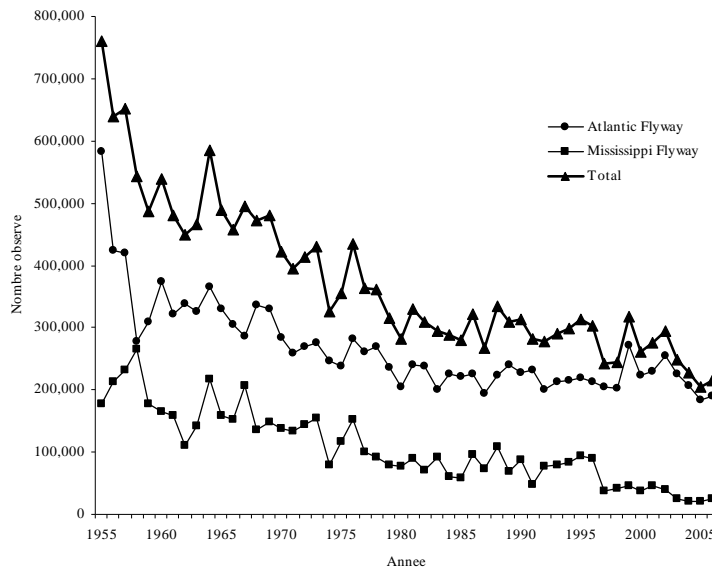


Figure 2. Indices d'abondance du Canard noir dans le temps fondes sur les inventaires mi-hivernaux.

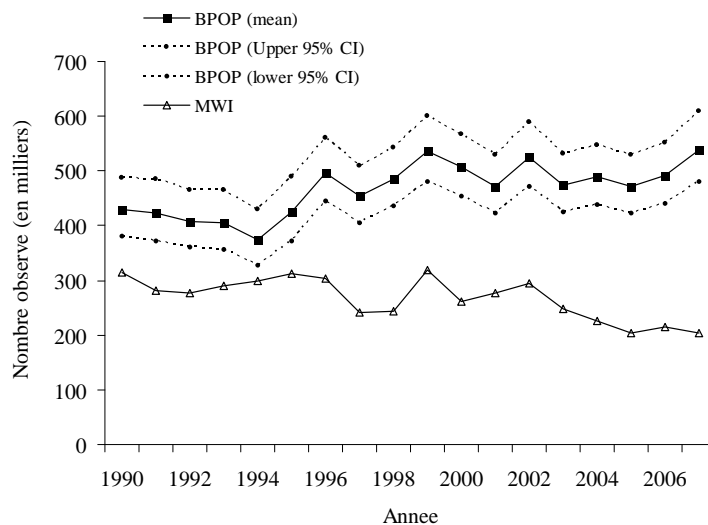


Figure 3. Indices d'abondance du Canard noir fondes les inventaires mi-hivernaux (MWI) et les relevés de la population reproductrice (BPOP) entre 1990 et 2006.

1990 et 2006, fondé sur le modèle hiérarchique d'évaluation de la population reproductrice intégrant les résultats des relevés effectués en hélicoptère et en avion était de 1.01 ( $\pm 0,082$  D.S.). Toutefois, cette estimation ne concerne que la partie de l'aire de reproduction du Canard noir ayant fait l'objet des relevés initiaux et ne reflète peut-être pas le taux de croissance de la population globale. En 2007, les estimations des populations hivernante et reproductrice de Canard noir étaient, respectivement, de 204 075 et 539 100 individus. Cependant, à l'inverse de ces indices de population, les estimations des rapports d'âge fondées sur les retours d'oiseaux bagués et les données d'enquêtes auprès des chasseurs semblent indiquer que la productivité du Canard noir est en déclin depuis le début des années 1990 (figure 5).

Des questions difficiles subsistent quant aux causes de l'important déclin du Canard noir entre les années 1950 et 1980. Les facteurs ayant causé ce déclin pourraient être différents de ceux qui limitent actuellement la croissance de la population globale de Canard noir. Cibler et comprendre les facteurs limitatifs actuels est essentiel à la gestion du Canard noir et à l'atteinte des objectifs en matière de population du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS). De plus, les problèmes naissants, y compris les changements climatiques et la croissance des activités humaines, représenteront des défis importants pour la conservation future du Canard noir.

Les estimations de la population reproductrice effectuées entre 1990 et 2006 semblent indiquer que la population de Canard noir est stable ou qu'elle augmente légèrement (figure 3). Le taux de croissance réel moyen entre 1990 et 2006, fondé sur le modèle hiérarchique d'évaluation de la population reproductrice intégrant les résultats des relevés effectués en hélicoptère et en avion, était de 1,01 ( $\pm 0,082$  D.S.). Toutefois, cette estimation ne concerne que la partie de l'aire de reproduction du Canard noir ayant fait l'objet des relevés initiaux et ne reflète peut-être pas le taux de croissance de la population globale. En 2007, les estimations des populations hivernante et reproductrice de Canard noir étaient, respectivement, de 204 075 et 539 100 individus. Cependant, à l'inverse de ces indices de population, les estimations des rapports d'âge fondées sur les retours d'oiseaux bagués et les données d'enquêtes auprès des chasseurs semblent indiquer que la productivité du Canard noir est en déclin depuis le début des années 1990 (figure 5).

Des questions difficiles subsistent quant aux causes de l'important déclin du Canard noir entre les années 1950 et 1980. Les facteurs ayant causé ce déclin pourraient être différents de ceux qui limitent actuellement la croissance de la population globale de Canard noir. Cibler et comprendre les facteurs limitatifs actuels est essentiel à la gestion du Canard noir et à l'atteinte des objectifs en matière de population du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS). De plus, les problèmes naissants, y compris les changements climatiques et la croissance des activités humaines, représenteront des défis importants pour la conservation future du Canard noir.

### MISSION

La mission du Plan conjoint sur le Canard noir (PCCN) consiste à mettre en œuvre et à coordonner un programme coopératif de surveillance des populations, de recherche et de communication, afin de fournir les renseignements requis pour la gestion du Canard noir et le rétablissement de la population en fonction de l'objectif de 640 000<sup>a</sup> oiseaux reproducteurs, adopté par le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS), dans la zone initiale de l'inventaire sur les aires de reproduction du Canard noir. Les buts du PCCN sont :

- I. *Élaborer, soutenir et encadrer des programmes de surveillance afin de fournir des renseignements sur la répartition, les tendances de la croissance de la population et les caractéristiques démographiques du Canard noir sur toute son aire de répartition annuelle.*
  
- II. *Soutenir et encadrer la recherche sur la dynamique des populations, l'écologie de l'habitat, les programmes de surveillance et les techniques de gestion, afin de cibler et d'atténuer les facteurs limitatifs.*

<sup>a</sup> L'objectif en matière de population du Canard noir a été élaboré en fonction des prédictions d'un modèle mettant en relation les dénombrements de l'inventaire mi-hivernal et les estimations de population obtenues par le relevé des placettes de la sauvagine reproductrice de l'est du Canada. L'objectif, soit la taille moyenne de la population, concerne la partie de l'aire de reproduction du Canard noir ayant servi de référence lors du relevé des placettes de la sauvagine reproductrice. À des fins de gestion, l'objectif en matière de Canard noir a été divisé en fonction des trois parties de l'aire de reproduction : est, centrale et ouest. À l'avenir, les estimations combinées provenant des relevés effectués en hélicoptère et en avion pourront être évaluées afin de surveiller l'espèce et d'établir des objectifs en matière de population (Comité du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine 2004).

*III. Communiquer les résultats des programmes de surveillance et de recherche aux plans conjoints des habitats, aux organismes chargés des ressources naturelles, aux décideurs du gouvernement et aux intervenants associés afin d'appuyer le travail de conservation du Canard noir.*

### **RÉALISATIONS ANTÉRIEURES**

Depuis sa création, le PCCN a contribué à la gestion du Canard noir par la mise en œuvre et l'amélioration des travaux de surveillance des populations, l'appui à la recherche et la communication auprès de divers intervenants. La surveillance des populations de Canard noir se fait par le biais des relevés de l'inventaire mi-hivernal (MWI) et de la population reproductrice (BPOP). Le PCCN a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration, l'amélioration et la mise en œuvre de ces relevés. Entre 1989 et 2004, le PCCN a consacré plus de 6,5 M\$ (US)<sup>b</sup> aux relevés de l'inventaire mi-hivernal et de la population reproductrice. Ces relevés fournissent des informations cruciales concernant les tendances des populations hivernante et reproductrice. Le relevé de la population reproductrice a été entrepris en 1990 afin de fournir des indices statistiquement fiables sur les tendances de la population de Canard noir et d'autres espèces de sauvagine se reproduisant dans l'aire de nidification principale du Canard noir. Ce relevé a contribué grandement à notre compréhension de la répartition relative à la reproduction du Canard noir, tant pour l'ensemble de l'aire de répartition que pour des régions en particulier. Récemment, de nouvelles techniques d'analyse ont été élaborées pour l'analyse composite de données de dénombrement aérien recueillies en utilisant des protocoles disparates pour les relevés. Ces nouvelles méthodes d'analyse améliorent la précision des estimations de population et l'étendue géographique des données de relevés de la population reproductrice. Les relevés de l'inventaire mi-hivernal et de la population reproductrice sont jugés opérationnels et sont effectués par l'USFWS, le SCF et de nombreux organismes d'État situés dans la voie de migration de l'Atlantique.

Le baguage de pré-saison de canards noirs a lieu depuis le début des années 1960 dans le cadre d'un programme coopératif appuyé par le SCF, l'USFWS, ainsi que des organismes d'État et provinciaux situés dans la voie de migration de l'Atlantique. Toutefois, des obstacles logistiques

Plan conjoint sur le Canard noir, plan stratégique 2008–2013

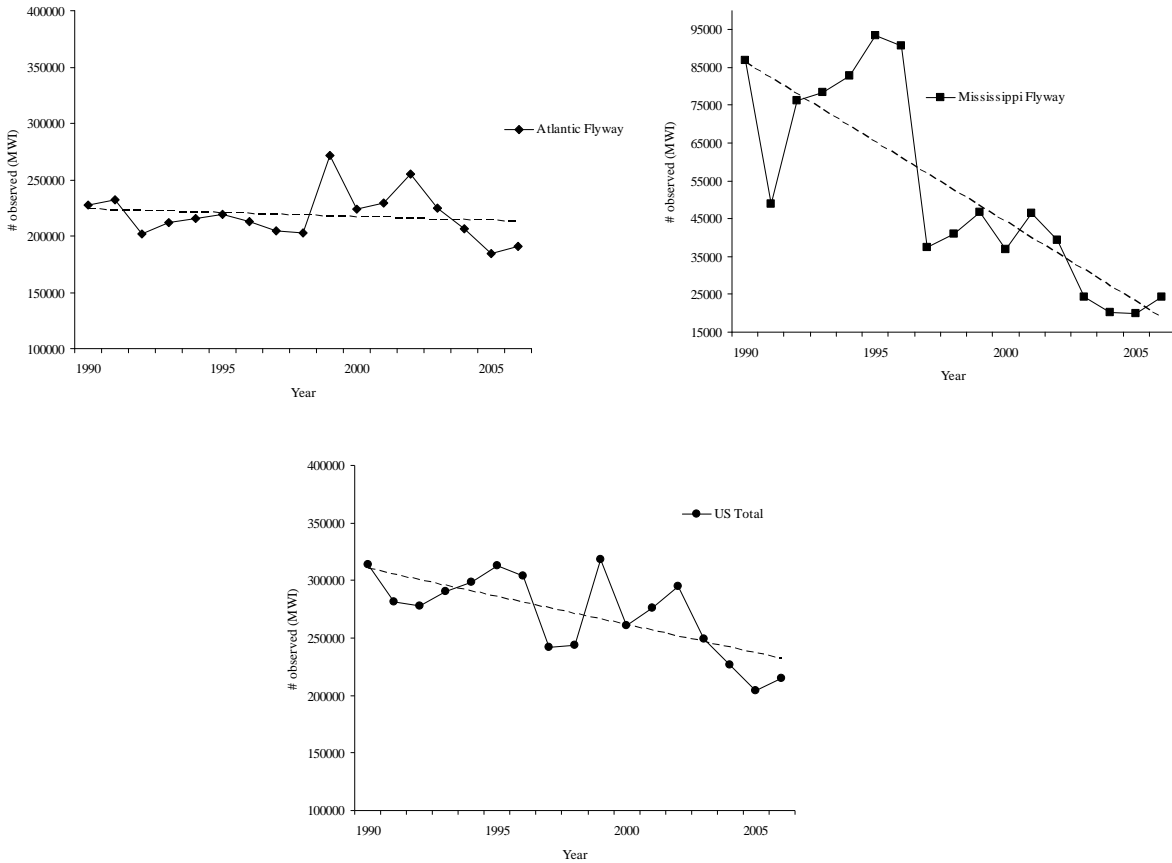


Figure 4. Indices d'abondance du Canard noir fondes sur les inventaires mi-hivernaux de 1990 à 2007.

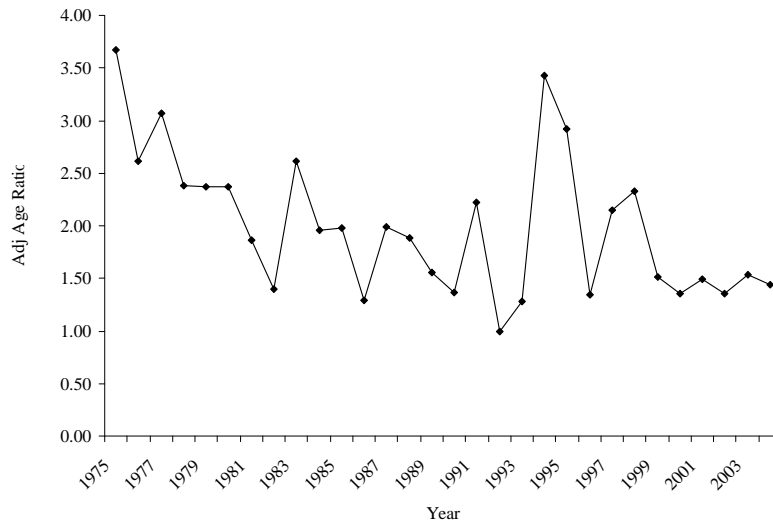


Figure 5. Tendances dans les rapports immatures-adultes de presaison du Canard noir, de 1975 à 2004

et financiers ont rendu difficile l'accès à un échantillon représentatif de la population de Canard noir. Pour aider cet important programme, le PCCN a engagé la somme de 4,1 M\$<sup>b</sup> pour soutenir le baguage de sauvagine dans l'est de l'Amérique du Nord entre 1989 et 2004. L'information provenant du programme de baguage est actuellement utilisée afin d'élaborer un cadre de gestion adaptative des prises (GAP) pour le Canard noir. Le programme de baguage du Canard noir est opérationnel et mis en œuvre par les comités de baguage des conseils des voies de migration de l'Atlantique et du Mississippi.

Le PCCN a appuyé des travaux de recherche sur de nombreux aspects de l'écologie du Canard noir, y compris la survie, les prises, la productivité, l'utilisation et la capacité de charge de l'habitat, ainsi que la compétition interspécifique. Entre 1989 et 2004, le PCCN a fourni plus de 4,3 M\$<sup>b</sup> pour appuyer la recherche. Les résultats provenant des projets de recherche appuyés par le PCCN ont été intégrés dans un certain nombre d'activités de gestion, y compris le développement de modèles de gestion de la population et de gestion adaptative des prises (Conroy *et al.*, 2002).

### **STRUCTURE ET FONCTION ADMINISTRATIVES**

Le PCCN a été entrepris en 1986 dans le cadre du PNAGS. Les partenaires du Plan conjoint sur le Canard noir comprennent le U.S. Fish and Wildlife Service (USFWS), le Service canadien de la faune (SCF), le U.S. Geological Survey Biological Resources Division (USGS-BRD), l'Atlantic Flyway Council (AFC), le Mississippi Flyway Council (MFC), des organismes d'État et provinciaux pour la conservation et des organisations non gouvernementales (tableau 3). Le PCCN se compose de deux organes : le Conseil de gestion et le Comité technique. Le but du Conseil de gestion est d'assurer la direction et la coordination du programme, l'apport de certaines ressources financières et le soutien logistique des activités du PCCN. Les représentants du Conseil de gestion occupent habituellement des postes de haut niveau au sein de leur organisme. Ils sont chargés de représenter les intérêts de ce dernier en matière d'activités de gestion du Canard noir, en plus de veiller à l'engagement de ressources financières et de ressources humaines pour les projets du PCCN. Le Conseil de gestion est coprésidé par des

représentants du SCF et de l'USFWS. Les responsabilités précises des membres du Conseil de gestion comprennent :

- examiner le plan stratégique, les stratégies de mise en œuvre et les projets du PCCN, puis donner les approbations finales;
- assurer l'orientation des programmes par l'approbation des affectations budgétaires;
- agir à titre d'agents de liaison entre le Comité du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, les conseils des voies de migration et d'autres organismes, selon les besoins;
- travailler conjointement avec leur agence ou leur organisme pour appuyer la mission et les projets du PCCN;
- assister à des réunions du PCCN et participer à des réunions, des cyberconférences et des téléconférences téléphoniques spéciales, au besoin, afin de veiller à ce que des progrès soient accomplis dans l'atteinte des objectifs du PCCN et du PNAGS.

Le Comité technique travail conjointement avec le coordonnateur scientifique du PCCN pour informer le Conseil de gestion des besoins en matière de recherche et de gestion concernant le Canard noir. Le Comité technique se compose de gestionnaires, de biologistes et de chercheurs provenant de l'USFWS, du SCF, de l'USGS-BRD, d'organismes provinciaux et d'État responsables de la faune, de chercheurs universitaires et d'organisations non gouvernementales. Il est responsable de l'élaboration des plans de travail annuels, de la mise en œuvre du projet et de l'évaluation du progrès. Afin de maximiser l'efficacité et la productivité du Comité technique, les membres sont divisés en groupes de travail représentant chacun l'un des programmes du PCCN (c.-à-d., la surveillance des populations, la recherche, les communications et l'évaluation; voir ci-dessous). Les groupes de travail se composent de trois à six membres. Ils sont chargés de l'élaboration des plans annuels de mise en œuvre et de la coordination des travaux du Comité technique dans l'atteinte des objectifs propres à leur programme. Les membres sont nommés au sein de groupes de travail pour une durée de deux ans. Les propositions et les produits (p. ex., évaluations, rapports, brochures et recommandations) propres à un programme et élaborés par les groupes de travail sont examinés par le Comité technique pour approbation, puis transmis au Conseil de gestion pour approbation finale. Cette structure est conçue pour accroître l'efficacité et la productivité du Comité technique en permettant aux membres de se concentrer sur un sous-ensemble de problèmes, tout en permettant à l'ensemble des membres d'analyser les activités du

PCCN et d'offrir une rétroaction constructive à leur sujet. Cette structure est particulièrement importante pour s'assurer que l'évaluation interne du PCCN est efficace et objective. Le Comité technique est coprésidé par des représentants du SCF et de l'USFWS. Les coordonnateurs scientifiques pour le Plan conjoint des habitats de l'Est, le Plan conjoint de la côte Atlantique et le Plan conjoint des hautes terres du fleuve Mississippi et des Grands Lacs siègent au Comité technique du PCCN, dans le but d'assurer la communication et l'intégration de la planification scientifique et de la mise en œuvre du projet entre le PCCN et les plans conjoints des habitats.

Le PCCN est officiellement reconnu par l'USFWS, qui offre le soutien financier nécessaire à l'emploi d'un coordonnateur scientifique à plein temps, ainsi qu'au fonctionnement de base. Le coordonnateur scientifique du PCCN (un employé de l'USFWS) est responsable de l'organisation et de la gestion des travaux scientifiques du PCCN. Le coordonnateur scientifique agit à titre de représentant du PCCN auprès de l'équipe nationale de soutien scientifique du PNAGS, du Groupe de travail sur la gestion adaptative des prises de Canard noir et du Groupe de travail sur la gestion adaptative des prises. Le Service canadien de la faune débourse les fonds pour l'emploi d'un coordonnateur du PCCN à mi-temps. Le coordonnateur du PCCN (un employé du SCF) est responsable du soutien administratif offert au Conseil de gestion et au Comité technique.

Le financement des activités et des programmes du PCCN provient des gouvernements fédéraux des États-Unis et du Canada, d'organismes d'État et provinciaux responsables de la faune et d'organisations non gouvernementales. Le PCCN gère des fonds du Congrès américain (1 234 fonds) pour soutenir l'administration du Plan conjoint et ses diverses activités. Ces fonds sont utilisés autant que possible pour appuyer le travail de surveillance, de recherche et de communication. Le financement supplémentaire des activités du PCCN provient des organisations partenaires, habituellement sous la forme de fonds de contrepartie pour des activités précises (p. ex., baguage, relevés ou recherche).

La participation au PCCN est volontaire. On s'attend à ce que chacun des organismes membres nomme un représentant au Conseil de gestion et au Comité technique. La participation active des représentants est essentielle au succès du PCCN. Les décisions concernant les activités du PCCN et l'affectation des ressources sont prises par discussion et par consensus général pendant des

Tableau 3. Organisations représentées au Conseil de gestion et au Comité technique du Plan conjoint sur le Canard noir.

Organisation	Conseil de gestion	Comité technique
Service canadien de la faune – Administration centrale	X	X
Service canadien de la faune – Régions de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario	X	X
Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario	X	X
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec		X
Ministères des ressources naturelles des provinces atlantiques (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick)	X	X
U.S. Fish and Wildlife Service – Division of Migratory Bird Management	X	X
U.S. Fish and Wildlife Service – Northeast Region	X	X
U.S. Geological Survey – Biological Resources Division	X	X
Mississippi Flyway Council	X	X
Atlantic Flyway Council	X	X
Canards Illimités Canada	X	X
Ducks Unlimited	X	X
Plan conjoint de la côte Atlantique		X
Plan conjoint des habitats de l'Est		X
Plan conjoint des hautes terres du fleuve Mississippi et des Grands Lacs		X

décisions officielles liées aux activités et aux politiques du PCCN. Toutefois, si un quorum est atteint, les organismes n'ont aucun recours pour contester une décision prise par le Comité technique ou le Conseil de gestion si leurs représentants étaient absents au moment de la décision. Les représentants du Conseil de gestion ou du Comité technique seront jugés « inactifs » s'ils manquent quatre réunions de façon consécutive. Le cas échéant, le Conseil de gestion demandera à l'organisme membre de nommer un nouveau représentant. L'organisme peut nommer un nouveau représentant pour l'organe en question, ou choisir de mettre fin à sa participation au plan conjoint. Afin d'assurer la continuité du PCCN et de ses activités, les

organismes membres peuvent nommer un représentant suppléant au Conseil de gestion et au Comité technique, qui pourra participer à toute réunion prévue à laquelle le représentant principal ne peut assister. Les organismes membres peuvent remplacer leur représentant au Conseil de gestion ou au Comité technique, à tout moment, en remettant une lettre au Comité de gestion. Les nouveaux organismes désirant se joindre au PCCN peuvent en faire la demande par écrit au Conseil de gestion, à tout moment. Le Comité technique et le Conseil de gestion examineront la demande et prendront une décision à l'occasion de la réunion annuelle d'automne.

## **COMPOSANTES DU PROGRAMME**

### **PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES POPULATIONS**

*Contexte et justification* : L'obtention d'estimations annuelles des caractéristiques de la population de Canard noir, y compris l'abondance, la structure par sexe et par âge, et les indices vitaux (survie, productivité) est essentielle à la réalisation de la mission du PCCN et à l'atteinte des objectifs du PNAGS. Ces estimations forment l'assise de la gestion adaptative du Canard noir, et permettent aux chercheurs et aux gestionnaires d'évaluer les prévisions par modèle, d'examiner la réaction des canards noirs attribuable à la gestion et de surveiller le progrès en vue des objectifs du PNAGS. La surveillance des populations de Canard noir se compose de trois programmes complémentaires : le baguage de pré-saison, l'inventaire mi-hivernal et l'inventaire de la population reproductrice.

Le baguage est un important outil de gestion des oiseaux migrateurs. Lorsqu'il est combiné aux données sur la population et sur les prises, le baguage fournit des renseignements précieux sur la dynamique et la structure des populations, la répartition, et les paramètres servant au calcul des prises. Ces renseignements sont ensuite utilisés pour orienter les activités de gestion. Le premier « programme continental de baguage de la sauvagine » a été mis sur pied conjointement par le SCF et l'UFWS en 1959. Ce plan coopératif, et ses mises à jour subséquentes en 1967, 1971, 1975, 1985, et 1989, ont servi de cadre de principe pour le baguage de la sauvagine et ont fixé des objectifs précis (c.-à-d., des quotas) de baguage par région pour le Canard noir. Une autre mise à jour du plan est en cours. Le baguage de pré-saison des canards noirs est coordonné par deux programmes, soit le Programme coopératif de baguage de l'est du Canada (PCBEC) et le Northeast States Banding Program (NESBP). Le PCBEC a été entrepris en 1963 dans le but de

concentrer le travail de baguage des canards dans l'est du Canada et d'obtenir des échantillons représentatifs de Canards noirs et de Canards colverts. Le PCBEC est coordonné par le comité de baguage de l'Atlantic Flyway Council. Le financement du PCBEC provient de l'Atlantic Flyway Council, d'organismes d'États et provinciaux, et du PCCN. Le NESBP est financé par le PCCN et a pour objectif d'accroître le nombre de Canards noirs et de Canards colverts bagués dans le nord-est des États-Unis.

L'inventaire mi-hivernal est effectué aux États-Unis depuis 1995. Parce qu'il fournit les plus longues séries chronologiques de données sur l'abondance du Canard noir, il a été grandement utilisé en recherche, particulièrement pour la modélisation des populations. Toutefois, l'inventaire mi-hivernal comporte plusieurs limites. Premièrement, il est seulement effectué aux États-Unis, il ne fournit donc pas une estimation de l'ensemble de la population hivernante. Deuxièmement, de récentes recherches semblent indiquer que la répartition des Canards noirs hivernants pourrait s'être déplacée vers le nord, limitant davantage l'utilité de l'inventaire mi-hivernal. Troisièmement, l'inventaire mi-hivernal n'a pas la précision nécessaire au suivi des changements de la population, et il ne fournit pas d'estimations de la variance. Finalement, l'inventaire mi-hivernal ne peut être utilisé pour différencier les changements régionaux au sein de la population reproductrice.

Les informations et les données sur la population reproductrice de Canard noir sont limitées, car l'espèce se reproduit dans l'est du Canada, une région qui se trouve à l'extérieur de la zone habituelle d'inventaire sur les aires de reproduction, située au milieu du continent (figure 1). En raison du manque d'information sur la population reproductrice, et des limites de l'inventaire mi-hivernal, un programme de relevé de la population reproductrice a été mis sur pied en 1990. Le relevé de la population reproductrice est effectué par le SCF et l'USFWS, dans toute l'aire de répartition du Canard noir. Toutefois, les deux organismes utilisent des protocoles différents. Le SCF effectue des relevés par parcelles en hélicoptère, tandis que le relevé de l'USFWS est obtenu par le survol de transects en avion. Les estimations des deux relevés sont intégrées dans un modèle hiérarchique afin de produire une seule estimation de la population reproductrice de Canard noir. Dans un avenir prévisible, les relevés de l'inventaire mi-hivernal et de la population reproductrice seront effectués et utilisés pour la recherche et la gestion. Toutefois, on s'attend à

ce que la recherche et la gestion s'appuient davantage sur le relevé de la population reproductrice au fur et à mesure que les séries chronologiques prendront de l'ampleur. Les objectifs du programme de surveillance des populations du PCCN consistent à examiner les tendances en matière de population de Canard noir, afin d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs du PCCN, ainsi que d'élaborer, mettre en œuvre et améliorer la méthodologie de surveillance.

*Mise en œuvre et responsabilités* : Le Groupe de travail sur la surveillance des populations (GTSP) est responsable de la coordination et de la direction des travaux du Comité technique en matière de surveillance des populations de Canard noir. Le PCCN est responsable de l'élaboration et de la tenue à jour d'un plan annuel de mise en œuvre de la surveillance des populations (Annexe A), qui établit clairement les objectifs et les procédures d'exploitation du programme. Dans le cadre du programme de surveillance des populations, le PCCN tiendra à jour des bases de données sur le baguage et les relevés du Canard noir, afin d'appuyer le travail de recherche et de gestion des partenaires associés, d'effectuer une évaluation annuelle des tendances des populations, de trouver des possibilités d'amélioration des méthodes de surveillance, ou d'évaluer et de mettre en œuvre de nouvelles méthodes.

## **PROGRAMME DE RECHERCHE**

*Contexte et justification* : Les chercheurs et les gestionnaires ont un intérêt considérable pour la compréhension des causes du déclin des populations de Canard noir et les mesures d'atténuation possibles. En dépit des travaux de recherche, il n'existe aucun consensus au sein des chercheurs et des gestionnaires concernant la ou les principales causes du déclin du Canard noir ou les facteurs limitatifs actuels. L'objectif du programme de recherche du PCCN est de favoriser la collecte de données sur l'écologie du Canard noir et les facteurs limitatifs pouvant servir à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de gestion par une association de plans conjoints des habitats, de comités de réglementation, d'organismes responsables de la faune et d'organisations non gouvernementales.

*Mise en œuvre et responsabilités* : Le Groupe de travail sur la recherche (GTR) est responsable de la coordination et de la direction des travaux de recherche du PCCN. Dirigé par le GTR, le

PCCN sert de centre d'échange unique et central d'information liée à l'écologie et à la gestion du Canard noir. Le GTR est responsable de l'élaboration annuelle d'un plan de mise en œuvre de la recherche, qui sert à diriger les travaux de recherche (Annexe B). Le plan de mise en œuvre fournit une description détaillée des procédures d'exploitation et du programme compétitif de subvention du PCCN. Dans le cadre du programme de recherche, le PCCN tient à jour une synthèse de l'état des connaissances sur l'écologie, la gestion et les besoins en information en ce qui a trait au Canard noir. À partir de cette synthèse, le PCCN tient à jour une catégorisation et une priorisation des besoins en matière d'information et de recherche, et il administre un programme compétitif de subvention dont le but est d'appuyer les travaux qui visent à combler les lacunes en matière de connaissances. En collaboration avec le Groupe de travail sur la communication (GTC), le GTR s'assure que les partenaires du plan conjoint, ainsi que le grand public, peuvent accéder aux résultats des travaux de recherche de façon opportune.

#### **PROGRAMME DE COMMUNICATION**

*Contexte et justification* : Une communication efficace, tant à l'interne qu'à l'externe, est essentielle à l'atteinte des objectifs du PCCN. La communication permet d'accroître la sensibilisation, de créer des partenariats, et d'obtenir un appui financier et politique pour la conservation du Canard noir. L'objectif de la communication interne est de mettre en commun l'information parmi les partenaires actuels, en particulier les membres du Conseil de gestion et du Comité technique, afin de favoriser la mise en œuvre de la surveillance des populations ainsi que des programmes de recherche. L'objectif de la communication externe est de fournir des recommandations aux organes de gestion et aux plans conjoints de gestions associés, de recruter de nouveaux partenaires pour le PCCN, et d'accroître la sensibilisation et l'appui envers la conservation du Canard noir au sein des intervenants et des décideurs du gouvernement.

*Mise en œuvre et responsabilités* : La mise en œuvre du programme de communication est dirigée par le GTC et déterminée selon un plan annuel de mise en œuvre de la communication (Annexe C). Le Plan de mise en œuvre de la communication fournit une description détaillée des procédures normalisées d'exploitation, des objectifs, des publics cibles visés, ainsi qu'une liste de produits, des budgets et des échéances en matière de communication. Le GTC est également responsable de la coordination des travaux du Comité technique et du Conseil de gestion en

matière d'activités de rayonnement, y compris la rédaction et la diffusion de rapports annuels, d'articles populaires, de présentations, ainsi que la tenue de colloques sur le Canard noir.

### **PROGRAMME D'ÉVALUATION**

*Contexte et justification* : Il est primordial d'évaluer les programmes et les produits du PCCN afin de mesurer les progrès en fonction des objectifs établis, et de s'assurer que les choix en matière d'objectifs et de priorités restent pertinents. L'Évaluation des progrès à l'échelle continentale dans le cadre du PNAGS (Comité directeur de l'évaluation 2007), achevée récemment, a souligné le besoin, pour tous les plans conjoints, d'améliorer les méthodes d'évaluation des réalisations et du progrès en vue des objectifs du PNAGS. De plus, le Comité directeur de l'évaluation a insisté sur l'importance du fait que l'évaluation soit fondée sur les principes et les méthodes de la gestion adaptative, y compris le recours à des modèles scientifiques afin d'évaluer les hypothèses en matière de biologie et de politique pour la mise en œuvre de la gestion (Comité directeur de l'évaluation 2007). Le PCCN a adopté les principes de la gestion adaptative et a engagé des ressources pour élaborer et améliorer un modèle d'évaluation des populations afin de faire la distinction entre les hypothèses de rechange (Conroy *et al.*, 2002). Le PCCN appuie également le travail des organismes partenaires visant l'élaboration d'un processus de gestion adaptative des prises pour le Canard noir. Toutefois, la mise en œuvre complète de chacun de ces modèles et processus adaptatifs requiert un développement technique et un engagement continu de la part du PCCN. Le but du programme d'évaluation du PCCN est d'améliorer l'efficacité et l'efficience du PCCN de façon continue, et de favoriser l'atteinte des objectifs du PNAGS en ce qui a trait au Canard noir.

*Mise en œuvre et responsabilités* : Le programme d'évaluation du PCCN se divise en deux parties, l'évaluation technique et l'évaluation opérationnelle. L'aspect technique du processus d'évaluation se concentre sur l'élaboration et l'amélioration de modèles biologiques. Il permet de cibler des hypothèses de modèles, de revoir les besoins en matière d'information et d'évaluer la qualité et l'applicabilité des projets de recherches recevant un appui. L'évaluation technique est fondée sur les principes de gestion adaptative des ressources (Walters 1986). L'aspect opérationnel du processus d'évaluation du PCCN se concentre sur le suivi des dépenses, afin de mesurer l'applicabilité et la rapidité de préparation des produits du PCCN, ainsi que sur

l'évaluation du travail en matière de communication interne et externe. Le Groupe de travail sur l'évaluation (GTE) est responsable de l'élaboration d'un plan annuel d'évaluation de la mise en œuvre (Annexe D) et de la direction du Comité technique en matière de travail d'évaluation. Le GTE se compose des coprésidents du Comité technique, ainsi que d'un représentant du Conseil de gestion et du Comité technique, respectivement. Ce mode de fonctionnement permet au GTE de réaliser une évaluation objective et constructive de l'ensemble du PCCN.

## PERSONNES-RESSOURCES

### Coprésidents du Conseil de gestion

Eleanor Zurbrigg  
Directrice régionale intérimaire  
Service canadien de la faune, Ontario  
Environnement Canada  
335 River Road  
Ottawa (Ontario) K1A 0H3 (courrier :  
K1V 1C7)  
Tél. : 613-949-8262, Téléc. : 613-949-  
8307  
[Eleanor.zurbrigg@ec.gc.ca](mailto:Eleanor.zurbrigg@ec.gc.ca)

Sherry Morgan  
Directrice régionale adjointe, Migratory Birds  
and State Programs  
U.S. Fish and Wildlife Service  
300 Westgate Center Drive  
Hadley, Massachusetts 01035  
413-253-8601  
[Sherry\\_morgan@fws.gov](mailto:Sherry_morgan@fws.gov)

### Coprésidents du Comité technique

Paul Padding  
Représentant de l'Atlantic Flyway Council  
Division of Migratory Bird Management,  
USFWS  
11510 American Holly Drive  
Laurel, MD 20708  
301-497-5851  
[paul\\_padding@fws.gov](mailto:paul_padding@fws.gov)

Ken Ross  
Chef, Unité de la gestion des populations  
Service canadien de la faune, Ontario  
335 River Road  
Ottawa (Ontario) K1A 0H3  
Canada  
613-949-8261  
[ken.ross@ec.gc.ca](mailto:ken.ross@ec.gc.ca)

#### Coordonnateur

Brigitte Collins  
Coordonnatrice, Plan conjoint sur le  
Canard noir  
Environnement Canada  
335 River Road  
Ottawa (Ontario) K1A 0H3  
(service de messagerie : K1V 1C7)  
613-949-8264  
[Brigitte.collins@ec.gc.ca](mailto:Brigitte.collins@ec.gc.ca)

#### Coordonnateur scientifique

Patrick Devers  
Coordonnateur scientifique, Plan conjoint sur le  
Canard noir  
U.S. Fish and Wildlife Service  
11410 American Holly Drive  
Laurel, MD 20708  
301-497-5549  
[patrick\\_devers@fws.gov](mailto:patrick_devers@fws.gov)

## REPRÉSENTANTS

(en date de janvier 2008)

Conseil de gestion				
Nom	Représentant principal/suppléant	Organisme	Année de la nomination	Courriel :
<sup>1</sup>	Principal	Service canadien de la faune – Administration centrale		
S.O.	Suppléant	Service canadien de la faune – Administration centrale	S.O.	S.O.
Keith McAloney	Principal	Service canadien de la faune – Atlantique		<a href="mailto:Keith.mcaloney@ec.gc.ca">Keith.mcaloney@ec.gc.ca</a>
S.O.	Suppléant	Service canadien de la faune – Atlantique	S.O.	S.O.
Raymond Sarrazin	Principal	Service canadien de la faune – Québec		<a href="mailto:raymond.sarrazin@ec.gc.ca">raymond.sarrazin@ec.gc.ca</a>
S.O.	Suppléant	Service canadien de la faune – Québec	S.O.	S.O.
Eleanor Zurbrigg	Principal	Service canadien de la faune – Ontario	2007	<a href="mailto:Eleanor.zurbrigg@ec.gc.ca">Eleanor.zurbrigg@ec.gc.ca</a>
S.O.	S.O.	Service canadien de la faune – Ontario	S.O.	S.O.
Chris Davies	Principal	Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario	1998	<a href="mailto:Chris.davies@ontario.ca">Chris.davies@ontario.ca</a>
S.O.	Suppléant	Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario	S.O.	S.O.
Julie Towers	Principal	Ministères des ressources naturelles des provinces atlantiques		<a href="mailto:towersjk@gov.ns.ca">towersjk@gov.ns.ca</a>
Randy Milton	Suppléant	Ministères des ressources naturelles des provinces atlantiques	2008	<a href="mailto:miltongr@gov.ns.ca">miltongr@gov.ns.ca</a>
Robert Blohm	Principal	U.S. Fish and Wildlife Service – Division of Migratory Bird Management	2008	<a href="mailto:Robert_blohm@fws.gov">Robert_blohm@fws.gov</a>
Paul Padding	Suppléant	U.S. Fish and Wildlife Service – Division of Migratory Bird Management	2008	<a href="mailto:paul_padding@fws.gov">paul_padding@fws.gov</a>

<sup>1</sup> Poste actuellement vacant en raison d'un départ à la retraite.

Plan conjoint sur le Canard noir, plan stratégique 2008–2013

<b>Conseil de gestion</b>				
Nom	Représentant principal/suppléant	Organisation	Année de la nomination	Courriel :
Sherry Morgan	Principal	U.S. Fish and Wildlife Service – Northeast Region	2007	<a href="mailto:Sherry_morgan@fws.gov">Sherry_morgan@fws.gov</a>
S.O.	Suppléant	U.S. Fish and Wildlife Service – Northeast Region	S.O.	S.O.
Graham Smith	Principal	U.S. Geological Survey – Biological Resources Division	2005	<a href="mailto:gwsmith@usgs.gov">gwsmith@usgs.gov</a>
S.O.	Suppléant	U.S. Geological Survey – Biological Resources Division	S.O.	S.O.
Dave Risley	Principal	Mississippi Flyway Council		<a href="mailto:dave.risley@dnr.state.oh.us">dave.risley@dnr.state.oh.us</a>
S.O.	Suppléant	Mississippi Flyway Council	S.O.	S.O.
John Major	Principal	Atlantic Flyway Council	2006	<a href="mailto:jxmajor@gw.dec.state.ny.us">jxmajor@gw.dec.state.ny.us</a>
S.O.	Suppléant	Atlantic Flyway Council	S.O.	S.O.
Mark Gloutney	Principal	Ducks Unlimited/Canards Illimités Canada	2000	<a href="mailto:M_gloutney@ducks.ca">M_gloutney@ducks.ca</a>
S.O.	Suppléant	Ducks Unlimited/Canards Illimités Canada	S.O.	S.O.

<b>Comité technique</b>				
Nom	Représentant principal/suppléant	Organisme	Année de la nomination	Courriel :
Eric Reed	Principal	Service canadien de la faune – Administration centrale	2002	<a href="mailto:eric.reed@ec.gc.ca">eric.reed@ec.gc.ca</a>
S.O.	Suppléant	Service canadien de la faune – Administration centrale	S.O.	S.O.
Bruce Pollard	Principal	Service canadien de la faune – Atlantique	2006	<a href="mailto:bruce.pollard@ec.gc.ca">bruce.pollard@ec.gc.ca</a>
Scott Gilliland	Suppléant	Service canadien de la faune – Atlantique	2008	<a href="mailto:scott.gilliland@ec.gc.ca">scott.gilliland@ec.gc.ca</a>
Daniel Bordage	Principal	Service canadien de la faune – Québec	1986	<a href="mailto:daniel.bordage@ec.gc.ca">daniel.bordage@ec.gc.ca</a>
S.O.	Suppléant	Service canadien de la faune – Québec	S.O.	S.O.
Ken Ross	Principal	Service canadien de la faune – Ontario	1986	<a href="mailto:ken.ross@ec.gc.ca">ken.ross@ec.gc.ca</a>
S.O.	Suppléant	Service canadien de la faune – Ontario	S.O.	S.O.
Rod Brook	Principal	Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario	2006	<a href="mailto:rod.brook@ontario.ca">rod.brook@ontario.ca</a>
S.O.	Suppléant	Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario	S.O.	S.O.
Emmanuel Dalpé-Charron	Principal	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec		<a href="mailto:Emmanul.dalpe-charron@mrnf.gouv.qc.ca">Emmanul.dalpe-charron@mrnf.gouv.qc.ca</a>
S.O.	Suppléant	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec	S.O.	S.O.
Kevin Connor	Principal	Ministères des ressources naturelles des provinces atlantiques		<a href="mailto:kevin.connor@gnb.ca">kevin.connor@gnb.ca</a>
S.O.	Suppléant	Ministères des ressources naturelles des provinces atlantiques	S.O.	S.O.
Paul Padding	Principal	U.S. Fish and Wildlife Service – Division of Migratory Bird Management	2007	<a href="mailto:Paul_padding@fws.gov">Paul_padding@fws.gov</a>
Mark Koneff	Suppléant	U.S. Fish and Wildlife Service – Division of Migratory Bird Management	2007	<a href="mailto:mark_koneff@fws.gov">mark_koneff@fws.gov</a>
Chris Dwyer	Principal	U.S. Fish and Wildlife Service – Northeast Region	2006	<a href="mailto:Chris_dwyer@fws.gov">Chris_dwyer@fws.gov</a>

Plan conjoint sur le Canard noir, plan stratégique 2008–2013

<b>Comité technique</b>				
Nom	Représentant principal/suppléant	Organisation	Année de la nomination	Courriel :
S.O.	Suppléant	U.S. Fish and Wildlife Service – Northeast Region	S.O.	S.O.
Nathan Zimpfer	Principal	U.S. Fish and Wildlife Service – Division of Migratory Bird Management/Population and Habitat Assessment Branch	2007	<a href="mailto:Nathan_zimpfer@fws.gov">Nathan_zimpfer@fws.gov</a>
Guthrie Zimmerman	Suppléant	U.S. Fish and Wildlife Service – Division of Migratory Bird Management/Population and Habitat Assessment Branch	2008	<a href="mailto:guthrie_zimmerman@fws.gov">guthrie_zimmerman@fws.gov</a>
Dan McAuley	Principal	U.S. Geological Survey – Biological Resources Division	2004	<a href="mailto:dan_mcauley@usgs.gov">dan_mcauley@usgs.gov</a>
John Sauer	Suppléant	U.S. Geological Survey – Biological Resources Division	2004	<a href="mailto:jsauer@usgs.gov">jsauer@usgs.gov</a>
Rocky Pritchert	Principal	Mississippi Flyway Council	2008	<a href="mailto:rocky.pritchert@ky.gov">rocky.pritchert@ky.gov</a>
S.O.	Suppléant	Mississippi Flyway Council	S.O.	S.O.
Paul Castelli	Principal	Atlantic Flyway Council	1996	<a href="mailto:pcastelli@icdc.com">pcastelli@icdc.com</a>
S.O.	Suppléant	Atlantic Flyway Council	S.O.	S.O.
John Coluccy	Principal	Ducks Unlimited Inc.	2007	<a href="mailto:Jcoluccy@ducks.org">Jcoluccy@ducks.org</a>
S.O.	Suppléant	Ducks Unlimited Inc.	S.O.	S.O.
Tim Jones	Principal	Plan conjoint de la côte Atlantique	2005	<a href="mailto:Tim_jones@fws.gov">Tim_jones@fws.gov</a>
Mark Gloutney	Principal	Plan conjoint des habitats de l'Est	2006	<a href="mailto:M_gloutney@ducks.ca">M_gloutney@ducks.ca</a>
Greg Soulliere	Principal	Plan conjoint des hautes terres du fleuve Mississippi et des Grands Lacs	2006	<a href="mailto:Greg_soulliere@fws.gov">Greg_soulliere@fws.gov</a>
John Bidwell	Principal	U.S. Fish and Wildlife Service – Division of Migratory Bird Management/Migratory Bird Survey Branch	2006	<a href="mailto:John_bidwell@fws.gov">John_bidwell@fws.gov</a>

## OUVRAGES CITÉS

- Comité directeur de l'évaluation (2007). Plan nord-américain de gestion de la sauvagine : rapport final de l'Évaluation des progrès à l'échelle continentale. Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, Comité du Plan, Washington D.C.
- Conroy, M. J., G. R. Costanzo et D. B. Stotts (1989). Winter survival of female American black ducks on the Atlantic coast. *Journal of Wildlife Management* 53:99–109.
- Conroy, M. J., M. W. Miller et J. E. Hines (2002). Identification and synthetic modeling of factors affecting American black duck populations. *Wildlife Monographs No. 150*.
- Link, W. A., J. R. Sauer et D. K. Niven (2006). A hierarchical model for regional analysis of population change using Christmas bird count data, with application to the American black duck. *The Condor* 108:13–24.
- Longcore, J. R., D. G. McAuley, G. R. Hepp et J. M. Rhymer (2000). « American Black Duck (*Anas rubripes*) ». dans *The Birds of North America* », n° 481 (direction : A. Poole et F. Gill). The Birds of North America, Inc., Philadelphia, PA.
- McAuley, D. G., D. A. Clugston et J.R. Longcore (2004). Dynamic use of wetlands by black ducks and mallards: evidence against competitive exclusion. *Wildlife Society Bulletin* 32:465–473.
- Merendino, T. D., C. D. Ankney et D. G. Darrell (1993). Increasing mallard, decreasing American black ducks: more evidence for cause and effect. *Journal of Wildlife Management* 57:199–208.
- Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, Comité du Plan (2004). Plan nord-américain de gestion de la sauvagine 2004. Orientation stratégique : renforcer les fondements biologiques. Service Canadien de la faune, U.S. Fish and Wildlife Service, Secretaria de Medio Ambiente y Recursos Naturales, 22 pages.
- Nudds, T. D., M. W. Miller et C. D. Ankney (1996). Black ducks: harvest, mallards, or habitat? *Proceedings of the International Waterfowl Symposium* 7:50–60.

Rusch, D. H., C. D. Ankney, H. Boyd, J. R. Longcore, F. Montalbano, III., J. K. Ringleman et V. D. Stotts (1989). Population ecology and harvest of the American black duck: a review. *Wildlife Society Bulletin* 17:379–406.

Walters C. J. (1986). *Adaptive Management of Renewable Resources*. MacMillan, New York.

Zimpfer, N. L. et M. J. Conroy (2006). Models of production rates in American black duck populations. *Journal of Wildlife Management* 70:947–954.

Plan conjoint sur le Canard noir, plan stratégique 2008–2013

**ANNEXE A : PLAN DE MISE EN ŒUVRE - PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES POPULATIONS DU  
PLAN CONJOINT SUR LE CANARD NOIR, 2008**

## **Introduction**

Depuis sa création, le PCCN a offert un soutien essentiel au développement et à la mise en œuvre de programmes de surveillance de la sauvagine dans l'est de l'Amérique du Nord, y compris le baguage de pré-saison et les relevés aériens (p. ex. l'inventaire mi-hivernal et le relevé de la population reproductrice au printemps). La mission du Programme de surveillance de la population du PCCN est de servir de groupe consultatif pour évaluer les programmes de surveillance de la sauvagine du Service canadien de la faune (SCF) et du United States Fish and Wildlife Service (USFWS) (c.-à-d. les initiatives de baguage et de relevés aériens), la priorité restant toujours la gestion du Canard noir. Les objectifs du Programme de surveillance de la population du PCCN sont :

- I. l'évaluation des tendances de la population de Canards noirs en se fondant sur les données de surveillance (c.-à-d. les initiatives de baguage et de relevés aériens) et de formuler des recommandations relatives à la recherche et à la gestion;
- II. l'évaluation et la quantification des changements de la population de Canards noirs et des taux de croissance pour faire des comparaisons avec des hypothèses concurrentes;
- III. l'exploration des occasions et la formulation de recommandations pour améliorer l'exactitude et les conclusions des programmes de surveillance existants;
- IV. l'étude des possibilités de mise à l'épreuve et de mise en œuvre de nouvelles techniques de surveillance pour fournir de meilleures données ou des données complémentaires aux programmes de surveillance existants.

Le Groupe de travail sur la surveillance de la population (GTSP) est un sous-comité du Comité technique du PCCN et est responsable de la direction des activités du Comité technique visant à atteindre les buts et les objectifs du Programme de surveillance de la population du PCCN. Les recommandations et les produits du GTSP sont présentés au Comité technique pour examen et approbation et sont ensuite acheminés au Conseil de gestion pour l'approbation finale et la mise en œuvre. Pour satisfaire aux exigences du Programme de surveillance de la population, le GTSP a établi les objectifs suivants à atteindre au cours de l'horizon de planification sur 5 ans du Plan Stratégique 2008–2013.

- I. Évaluations et établissement de rapports annuels;
- II. Évaluation des méthodes de surveillance actuelles et nouvelles.

### **Évaluations et établissement de rapports annuels**

Le rôle du GTSP est de fournir des examens et des évaluations détaillés des résultats annuels de surveillance au Comité technique et au Conseil de gestion. Cette tâche comprendra la rédaction de résumés de base des initiatives de baguage et de relevés et des tendances relatives aux estimations de la population. Le but de l'évaluation annuelle est de cerner les changements relatifs aux tendances de la population et aux taux de croissance, de proposer des hypothèses pour expliquer les changements observés et de formuler des recommandations relatives aux besoins en matière de recherche et de gestion. Cette évaluation consistera en un sommaire des initiatives de baguage et de relevés aériens (p. ex., le nombre de jours de baguage par région, le nombre de Canards noirs bagués, les dates de relevés aériens, etc.) et les résultats. Le GTSP compilera et synthétisera les informations fournies par les parties responsables des programmes de surveillance (comme la Population and Habitat Assessment Branch de la USFWS ). Le GTSP fournira un bref aperçu oral et écrit de l'évaluation annuelle pendant la réunion d'automne du PCCN. Le rapport écrit sera versé au rapport annuel du PCCN compilé par le Groupe de travail sur les communications (GTC). Le GTC attend ce rapport au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre.

### **Évaluation des méthodes de surveillance actuelles et nouvelles**

Les membres du GTSP participeront à des initiatives d'exploration des occasions visant l'amélioration des méthodes de surveillance existantes et l'élaboration de nouvelles méthodes pour offrir des données complémentaires aux programmes existants. Ces initiatives donneront naissance à une gamme de produits allant de recommandations formulées dans le cadre du rapport annuel à des documents d'orientation détaillés. Au cours de l'horizon de planification de ce Plan stratégique, le GTSP traitera des sujets suivants :

<b>Sujet</b>	<b>Date d'achèvement</b>
Élaboration d'hypothèses explicites concernant l'influence des facteurs biotiques et abiotiques sur la dynamique de la population de Canards noirs qui peuvent être comparées en fonction des programmes de surveillance actuels.	Automne 2009
Élaboration de recommandations pour des études conçues pour cerner les sources et quantifier les effets des taux de détection ainsi que les biais de disponibilité sur les estimations provenant de relevés à voile fixe et à hélicoptère.	Automne 2009
Rédaction d'un document d'orientation qui examine les occasions de mise en œuvre d'un programme régional de surveillance de la productivité du Canard noir.	Automne 2010
Rédaction d'un document d'orientation qui examine l'utilité possible et la faisabilité des méthodes génériques de surveillance de la population de Canards noirs.	Automne 2011
Achèvement d'un document d'orientation qui examine la disponibilité, les convergences, les forces et les faiblesses des initiatives de surveillance du Canard noir mises de l'avant par les agences d'État et provinciales.	Automne 2012

**Pour de plus amples informations concernant le Programme de surveillance de la population du PCCN, communiquez avec :**

Patrick K. Devers  
Coordonnateur scientifique, Plan conjoint sur le Canard noir  
11410 American Holly Drive,  
Laurel, MD 20708  
301–497–5549 (O)  
301–497–5706 (F)  
patrick\_devers@fws.gov

**Groupe de travail sur la recherche (GTR) : Membres**

John Bidwell, USFWS ([john\\_bidwell@fws.gov](mailto:john_bidwell@fws.gov))  
Ken Ross, CWS ([ken.ross@ec.gc.ca](mailto:ken.ross@ec.gc.ca))  
Guthrie Zimmerman, USFWS ([guthrie\\_zimmerman@fws.gov](mailto:guthrie_zimmerman@fws.gov))  
Nathan Zimpfer, USFWS ([nathan\\_zimpfer@fws.gov](mailto:nathan_zimpfer@fws.gov))  
Pat Devers, PCCN ([patrick\\_devers@fws.gov](mailto:patrick_devers@fws.gov))

Plan conjoint sur le Canard noir, plan stratégique 2008–2013

**ANNEXE B : PLAN DE MISE EN ŒUVRE - PLAN CONJOINT DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR  
LE CANARD NOIR, 2008**

## **Introduction**

La mission du PCCN est d'appuyer la recherche scientifique sur l'écologie du Canard noir pour informer les mesures de gestion. Le Programme de recherche vise à faciliter l'échange d'idées et de données entre les collaborateurs et les intervenants, à coordonner et à appuyer la recherche et à servir de centre d'échange unique pour la connaissance scientifique sur l'écologie et la gestion du Canard noir. Pour atteindre ces buts, le PCCN, dirigé par le Groupe de travail sur la recherche (GTR), s'engage à atteindre les objectifs suivants au cours de l'horizon de planification sur 5 ans du Plan Stratégique :

- I. cerner et classer par priorité les besoins en matière de recherche et d'information;
- II. administrer un programme de subventions par concours;
- III. rédiger des rapports annuels;
- IV. participer à des activités de diffusion externe.

Le Groupe de travail sur la recherche (GTR) est un sous-comité du Comité technique du PCCN et est responsable de l'orientation des activités du Comité technique visant à atteindre les buts et les objectifs du Programme de recherche du PCCN. Les recommandations et les produits du GTR sont présentés au Comité technique pour examen et approbation et sont ensuite acheminés au Conseil de gestion pour l'approbation finale et la mise en œuvre. Ce groupe de travail se réunit au besoin, mais pas moins d'une fois par année.

## **Besoins en matière de recherche et d'information**

Le GTR est chargé de diriger les initiatives d'identification et de classification par priorité des besoins en matière de recherche et d'information (tableau B1) pour guider le programme de subventions par concours du PCCN. Dans le cadre du processus de révision du plan stratégique, la liste devra être mise à jour tous les 5 ans ou plus souvent si nécessaire. La liste devra être élaborée en tenant compte des commentaires formulés par les collaborateurs et les intervenants du PCCN, y compris les conseils des voies de migration de l'Atlantique et du Mississippi (Atlantic and Mississippi Flyway Councils), le Service canadien de la faune, le U.S. Fish and Wildlife Service, les agences d'États et provinciales de gestion de la faune ainsi que les plans conjoints des habitats associés. La recherche priorisée est accessible dans le [site Web du PCCN](#).

Plan conjoint sur le Canard noir, plan stratégique 2008–2013

Tableau B1. Description et catégorisation des besoins prioritaires en recherche pour le Canard noir identifiés par le Plan conjoint sur le Canard noir au cours de l'horizon de planification sur 5 ans du Plan Stratégique, 2008–201.

Catégorie	Enjeu	Priorité dans le cadre de la catégorie	Priorité générale
Surveillance de la population	Identifier et quantifier les sources d'hétérogénéité des taux de retour des bagues.	1 <sup>a</sup>	3 <sup>a</sup>
	Évaluer les méthodes génétiques de surveillance des changements de la taille et de la composition de la population de Canards noirs.	13	9
	Cerner et quantifier les sources de variations et de biais dans les estimations des rapports d'âge à l'automne.	3	15
	Quantifier les effets des biais de disponibilité dans les relevés aériens.	4	16
	Évaluer et quantifier l'influence des réactions comportementales des Canards noirs liées aux perturbations causées par les relevés.	5	17
	Intégrer les dénombrements de la population d'oiseaux reproducteurs aux relevés aériens.	6	20
	Élaborer des techniques de baguage et de détermination de l'âge après la saison.	7	19
Écologie de la population	Élaborer des modèles de gestion évolutive des prises.	1 <sup>a</sup>	2 <sup>a</sup>
	Quantifier le taux et cerner les causes du déclin apparent de la productivité chez les Canards noirs.	13	4
	Quantifier les différences régionales de la productivité chez les Canards noirs et les facteurs qui ont une incidence sur celle-ci.	3	5
	Évaluer et quantifier la structure de la population et ses sous-groupes.	4	10

Plan conjoint sur le Canard noir, plan stratégique 2008–2013

	Vérifier les hypothèses du rétrécissement de l'aire de répartition par rapport au déclin de la population.	5	13
Écologie de l'habitat	Quantifier la capacité de charge nutritionnelle régionale sur les aires de répartition saisonnières.	1 <sup>a</sup>	1 <sup>a</sup>

Besoins en matière de recherche actuellement pris en compte par les projets de recherche continus.

*Tableau B1, suite.*

Catégorie	Enjeu	Priorité dans le cadre de la catégorie	Priorité générale
	Évaluer et quantifier l'influence de la taille de la parcelle d'habitat et des perturbations humaines (p. ex. la densité des routes, les perforations, la fragmentation et les loisirs) sur le choix, l'utilisation et la qualité de l'habitat du Canard noir.	13	6
	Cerner et quantifier les facteurs relatifs à l'habitat qui influencent la productivité.	3	8
	Évaluer la qualité et la disponibilité des marais côtiers sains et des complexes de terres humides de grande taille (de plus de 10 hectares) au cours de l'hiver et du printemps.	4	14
Intégrer les dynamiques de la population et l'habitat.	Élaborer des modèles synthétiques qui intègrent l'habitat et les dynamiques de la population du Canard noir comme le recommande le groupe de travail conjoint.	1	7
	Élaborer des modèles synthétiques pour prévoir les répercussions des changements climatiques sur les dynamiques de la population et l'utilisation de l'habitat du Canard noir.	13	11
	Cerner les voies migratoires et les facteurs qui influencent le budget temps et la répartition pendant la migration.	3	12

Besoins en matière de recherche actuellement pris en compte par les projets de recherche continus.

### **Programme de subventions par concours**

Le PCCN ne bénéficie que de fonds limités pour appuyer la recherche dirigée. De plus, l'importance de ces fonds varie d'une année à l'autre. Par conséquent, le PCCN appuiera la recherche prioritaire selon les fonds disponibles. Les études proposées devraient tenir compte de plus d'un des besoins prioritaires en recherche et en information cernés par le PCCN (tableau B1.) Les études devraient être bien conçues, complètes et, dans la mesure du possible, intégrée afin de minimiser les conflits relatifs aux chevauchements avec la recherche en cours, de maximiser les ressources et d'élargir l'application des résultats.

Pour faire avancer le développement des projets de recherche, les partis intéressés sont encouragés à communiquer avec le coordonnateur scientifique du Plan conjoint sur le Canard noir ou tout autre membre du Comité technique pour confirmer les priorités actuelles en matière de recherche, les fonds anticipés et le progrès des projets en cours.

#### *Format des propositions*

1. **Page couverture** : titre du projet, noms des chercheurs principaux et affiliation, date, collaborateurs et partenaires financiers actuels.
2. **Énoncé du problème** : quel problème cerné dans l'horizon de planification sur 5 ans du plan stratégique les travaux de recherche abordent-ils? (50 mots)
3. **Justification** : rédiger un examen complet et concis du problème et son importance pour la gestion.
4. **Objectifs ou hypothèses** : fournir un énoncé clair et explicite des objectifs ou hypothèses de recherche (c.-à-d. sous forme d'hypothèses nulles et secondaires).
5. **Portée et lieu** : présenter une description de la région proposée pour l'étude ainsi que les limites temporelles et spatiales.

6. **Modèle d'étude** : décrire les méthodes proposées, y compris les traitements statistiques, les unités expérimentales ou d'observation, les réplifications, la taille des échantillons et les analyses anticipées. SI le projet est une étude par observation, décrire les modèles a priori et les variables associées à l'élaboration ou à la sélection du modèle.
7. **Réalisations anticipées** : présenter une liste des produits et des ensembles de données anticipés.
8. **Conséquences en matière de gestion** : expliquer comment les résultats de ce projet peuvent fournir des renseignements pour les besoins des activités de gestion.
9. **Lien avec d'autres projets** : décrire la relation du projet proposé avec d'autres projets en matière de ressources partagées, d'objectifs scientifiques complémentaires ou de collaboration directe.
10. **Ouvrages cités** : bibliographie appropriée.
11. **Personnel** : prévoir une brève description des membres-clés du personnel, y compris leurs antécédents et leur expérience, ainsi que leur rôle et leurs responsabilités dans le cadre de ce projet. Ajouter le curriculum vitae des chercheurs principaux.
12. **Échéancier** : présenter les dates de début et de fin des travaux, les dates anticipées des diverses étapes et les dates de présentation des rapports intérimaires.
13. **Budget** : inscrire les exigences relatives au personnel, les frais de fonctionnement, les coûts en capital ainsi que les frais d'administration. Résumer les coûts annuels et le coût total du projet. Dresser également la liste de tous les fonds actuellement garantis pour le projet, des fonds pour lesquels une demande a été présentée et des collaborateurs.
14. **Échéancier** :

Le programme de subventions par concours du PCCN sera administré annuellement (en fonction des fonds disponibles) selon le calendrier suivant :

- Novembre : réunion du Comité technique et du Conseil de gestion du PCCN; le Comité technique examinera les fonds disponibles pour appuyer la recherche en cours et à venir ainsi que les besoins prioritaires en recherche. Le Comité technique recommandera des niveaux de financement et des besoins prioritaires en recherche pour l'approbation du Conseil de gestion. Le Conseil de gestion prend des décisions finales relatives aux niveaux de financement des études, aux priorités et détermine si une demande de propositions sera annoncée.
- Décembre : les demandes de propositions sont annoncées dans le site [www.grants.gov](http://www.grants.gov), dans le [site Web du PCCN](#) et par l'entremise de divers serveurs de courriel.
- Février : les propositions doivent être expédiées au coordonnateur scientifique du PCCN avant le 1<sup>er</sup> février. Les propositions sont ensuite acheminées au Comité technique et au Conseil de gestion.
- Mars : Le Groupe de travail sur la recherche termine les examens et les classifications initiales. Le Comité technique au complet examine les cotes du Groupe de travail sur la recherche et formule des recommandations au Conseil de gestion pendant la réunion technique d'hiver. Le Conseil de gestion effectue sa sélection finale au cours de la réunion d'hiver.
- Avril : les bénéficiaires sélectionnés sont informés de la sélection de financement; finalisation des documents de subventions.

#### Évaluation des propositions de recherche

Le Comité technique du PCCN examinera toutes les propositions de recherche et présentera des recommandations pour de financement au Conseil de gestion. Le Conseil de gestion prendra la décision finale concernant le financement.

Tableau B2. Formulaire d'évaluation des propositions présentées au Plan conjoint sur le Canard noir.

<b>Proposition de recherche – Exercice financier</b>			
Proposition (n° assigné)	_____		
Catégorie de recherche (p. ex., l'écologie de la population)	_____		
Titre de la proposition	_____		
Chercheurs principaux	_____		
Examineur	_____		
L'étude porte-t-elle sur une priorité en matière d'information relative au Canard noir? (s'inscrit-elle dans le financement accordé par le PNAG?)	Oui	Non	
<b>Critères de cotation : À l'aide d'une échelle de 1 à 5 où 1 signifie faible - répond à quelques critères des catégories d'évaluation; 3 correspond à moyen - répond à la plupart des critères d'évaluation, mais de manière exceptionnelle pour seulement certains d'entre eux et 5 signifie fort - répond à tous les critères de manière uniformément élevée.</b>			
<b>CATÉGORIES D'ÉVALUATION</b>	Cote pour la catégorie	Importance relative de la catégorie	Cote multipliée par l'importance relative de la catégorie
<b>Facteurs à considérer relativement à la gestion et à la conservation</b>		<b>5</b>	
À quels besoins en matière d'information cette étude s'intéresse-t-elle?	_____		_____
La proposition cible-t-elle une partie de la population affectée par un problème en matière de conservation (p. ex. un segment en déclin dans l'aire de répartition occidentale)?	_____		_____
Y a-t-il des conséquences claires pour la gestion qui résulteront de l'étude et qui seront applicables à grande échelle?	_____		_____
L'étude fournira-t-elle des informations utiles ou nécessaires à l'amélioration de la surveillance ou de la gestion de la population de Canards noirs?	_____		_____
<b>Méthodologie et approche</b>		<b>4</b>	
L'approche est-elle appropriée? De la manière présentée, est-elle justifiée et logique?	_____		_____
Les méthodes sont-elles appropriées?	_____		_____
La taille des échantillons est-elle adéquate?	_____		_____
L'échéancier et le calendrier de collecte de données sont-ils réalistes?	_____		_____
Les objectifs sont-ils clairs et atteignables de manière réaliste?	_____		_____
L'étude est-elle menée dans un lieu approprié?	_____		_____
La proposition est-elle documentée de manière appropriée et comprend-elle des ouvrages cités pertinents?	_____		_____
Proposition (n° assigné)	_____		

Tableau B2, suite.

CATÉGORIES D'ÉVALUATION	Cote pour la catégorie	Importance relative de la catégorie	Cote multipliée par l'importance relative de la catégorie
<b>Considérations relatives au financement et aux partenariats</b>		<b>3</b>	
Quel est le coût total du projet proposé?	_____		_____
L'étude est-elle économique et efficace sur le plan de la logistique (y a-t-il une infrastructure logistique en place qui permettra d'utiliser les subventions du PCCN de manière efficace?)	_____		_____
Y a-t-il des subventions importantes de contrepartie, en particulier de celles qui ne proviennent pas du gouvernement fédéral américain?	_____		_____
Les éléments du budget demandés sont-ils appropriés pour le PCCN et les estimations de coûts sont-elles raisonnables?	_____		_____
Si une demande est présentée pour un financement pluriannuel, les produits et les résultats finaux valent-ils le risque d'échec, la possibilité d'un financement inadéquat pour atteindre les objectifs des années à venir et l'occasion perdue de financer d'autres études? (Étudier les coûts totaux de toutes les années pour la valeur attendue des produits finaux.)	_____		_____
L'étude repose-t-elle sur la participation de nombreux partenaires?	_____		_____
Cette étude apportera-t-elle de nouveaux partenaires au PCCN?	_____		_____
<b>Autres considérations</b>		<b>13</b>	
Cette étude est-t-elle le complément d'autres études en cours de manière significative (cette étude présente-t-elle une valeur ajoutée?)	_____		_____
Est-ce que le chercheur principal a un dossier d'enquêtes réussies?	_____		_____
Les résultats seront-ils communiqués de manière efficace et selon les délais impartis?	_____		_____
S'agit-il d'une occasion UNIQUE que le PCCN ne peut se permettre de laisser filer?	_____		_____
L'étude intègre-t-elle plusieurs catégories de recherche? (Voir ci-dessus)	_____		_____
<b>Commentaires sur la proposition</b>			

Conseil de gestion Le Comité technique évaluera chacune des propositions en se fondant sur plusieurs critères, notamment des considérations de gestion et de conservation, de méthodologie, de financement et de partenariats (tableau B2). De plus, les projets en cours seront examinés afin d'évaluer la progression des objectifs prévus et l'efficacité de l'utilisation des fonds du PCCN.

### *Progrès et rapports finaux*

Des rapports d'étapes annuels et un rapport final sont nécessaires pour tous les projets appuyés par le PCCN. Les rapports devront être expédiés au coordonnateur scientifique du PCCN avant le 30 septembre. Les rapports d'étape annuels et le rapport final devront être complets et concis, comportant respectivement 5 pages ou moins et 25 pages ou moins. Si le projet est en cours, le rapport devrait décrire les réalisations à ce jour (y compris les publications), confirmer le besoin pour du soutien continu et aborder en détails les changements apportés aux objectifs ou aux méthodes du projet. Les rapports devraient être rédigés à l'aide du logiciel MS WORD ou d'un logiciel compatible selon le format suivant :

**Titre du projet :**

**Chercheurs principaux :** nom, affiliation, numéro de téléphone et courriel.

**Durée :** fournir les dates de début et de fin du projet. Pour les projets pluriannuels, indiquer de quelle année du projet il s'agit.

**Partenaires :** dresser la liste de tous les organismes et de toutes les personnes qui fournissent du soutien.

**Description de projet :** cerner les questions à l'étude ainsi que les objectifs, les hypothèses, la région et les méthodes générales.

**Résultats :** fournir un examen et un résumé concis, en plus des résultats préliminaires ou finaux.

**État du projet :** signaler les objectifs atteints, décrire les obstacles inattendus et les modifications à la méthodologie et préciser les objectifs pour le reste du projet.

**Sources de financement pour le projet (en dollars américains) :** fournir des informations à propos des dépenses de l'année précédente.

---

Subventions du PCCN	Autres subventions du gouvernement fédéral américain	Subventions américaines autres que celles du gouvernement fédéral	Subventions du gouvernement fédéral canadien	Subventions canadiennes autres que celles du gouvernement	Autres subventions
------------------------	---	--	--	--	-----------------------

---

**Coût total** : présenter le coût total du projet.

**Subventions totales du PCCN** : fournir le montant total des subventions du PCCN au cours de la durée du projet.

### **Rapports**

Le GTR produira un rapport annuel résumant l'état et les résultats des projets de recherche en cours et des projets terminés, les révisions ou les changements à la liste des projets de recherche classés par ordre de priorité, à la liste des informations ou au programme de subventions par concours. Le rapport du GTR sera incorporé au rapport du PCCN compilé par le Groupe de travail sur les communications (GTC). Le GTC attend ce rapport pour le 1<sup>er</sup> octobre. Le but du rapport annuel est de faciliter les communications internes entre le Comité technique et le Conseil de gestion, de faciliter les communications externes avec les collaborateurs et les intervenants du PCCN et d'évaluer les progrès relatifs à l'atteinte des objectifs du PCCN et du PNAGS.

### **Sensibilisation**

L'une des fonctions principales du Programme de recherche du PCCN est de servir de centre d'échange unique pour la connaissance scientifique et les ressources relatives à la recherche sur le Canard noir. Pour atteindre cet objectif, le PCCN poursuivra plusieurs stratégies de sensibilisation, notamment l'organisation du Deuxième symposium sur le Canard noir : évaluation, gestion et recherche, ainsi que la publication d'un cyberlivre, L'écologie et la gestion du Canard noir : état actuel de la recherche, 2008-2013.

Le Deuxième symposium sur le Canard noir offrira un forum pour permettre aux chercheurs et aux gestionnaires d'échanger des idées et des stratégies pour la protection en se fondant sur la meilleure documentation disponible. Le symposium, qui se tiendra entre 2009 et 2011, jettera les bases de la révision du plan stratégique du PCCN, prévu pour 2013. Le GTR, en collaboration avec le GTC, est chargé de l'organisation du symposium.

De plus, de concert avec le Deuxième symposium sur le Canard noir, le GTR et le GTC publieront un cyberlivre qui examinera l'état actuel de l'écologie et de la gestion du Canard noir et de la recherche sur cette espèce. Le livre examinera les connaissances actuelles, les hypothèses et les paradigmes principaux sur les dynamiques de la population, l'écologie de l'habitat, les méthodes de relevés et les recommandations relatives à la gestion du Canard noir. Le cyberlivre comprendra également une bibliographie complète de la documentation concernant le Canard noir. Il sera accessible à partir du [site Web du PCCN](#) et sera révisé tous les 5 ans (ou selon les besoins), afin de refléter les plus récents paradigmes et la situation de la population et de gestion du Canard noir.

**Pour de plus amples renseignements concernant le Programme de surveillance de la population du PCCN, communiquez avec :**

Patrick K. Devers  
Coordonnateur scientifique, Plan conjoint sur le Canard noir  
11410 American Holly Drive,  
Laurel, MD 20708  
301–497–5549 (O)  
301–497–5706 (F)  
[patrick\\_devers@fws.gov](mailto:patrick_devers@fws.gov)

**Groupe de travail sur la recherche (GTR) : Membres**

John Coluccy, DU ([jcoluccy@ducks.org](mailto:jcoluccy@ducks.org))  
Dan McAuley, USGS ([dan\\_mcauley@usgs.gov](mailto:dan_mcauley@usgs.gov))  
Eric Reed, SCF ([eric.reed@ec.gc.ca](mailto:eric.reed@ec.gc.ca))  
Pat Devers, PCCN ([patrick\\_devers@fws.gov](mailto:patrick_devers@fws.gov))

Plan conjoint sur le Canard noir, plan stratégique 2008–2013

**ANNEXE C : PLAN DE MISE EN ŒUVRE - PLAN CONJOINT DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR  
LE CANARD NOIR, 2008**

## **Introduction**

La mission du Plan conjoint sur le Canard noir est de faire la promotion et la coordination de la cueillette et du partage de données scientifiques entre les conseils des voies de migration, les universités et les organismes canadiens et américains de la faune. Cette activité est essentielle pour assurer le maintien de la population de Canards noir et de sauvagines qui partagent la même aire de reproduction. Le programme de communication se compose des communications internes et externes. Le but des communications internes est de faire circuler l'information entre les partenaires, plus particulièrement les membres du Comité de gestion et du Comité technique. Le but des communications externes est de formuler des recommandations aux organes de gestion et aux plans conjoints des habitats associés, de recruter de nouveaux partenaires pour le PCCN, de faire de la sensibilisation et d'appuyer la conservation du Canard noir auprès des intervenants et des décideurs. Pour atteindre ces buts, le PCCN, dirigé par le Groupe de travail sur la communication (GTC), s'engage à remplir les objectifs suivants au cours de l'horizon de planification sur 5 ans du Plan Stratégique :

## **Objectifs**

- 1. Pérenniser et accroître la participation et le soutien (qu'il soit logistique, financier ou politique) destinés à la recherche sur le Canard noir et à sa gestion**

**Public cible :** La haute direction du U.S. Fish and Wildlife Service, du Service canadien de la faune, des organismes provinciaux ou des États chargés des ressources, des conseils des voies de migration de l'Atlantique et du Mississippi, des décideurs du gouvernement et d'organismes non gouvernementaux.

- **Message :** le Canard noir constitue une ressource précieuse pour l'est de l'Amérique du Nord, dont la viabilité passe par d'intenses activités de recherche, de surveillance et de gestion. Les activités continues de surveillance, de recherche et de gestion, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles activités exigent un soutien logistique, financier et politique.

## **2. Pour apporter son aide à la conservation de l'habitat**

**Public cible :** Les Plans conjoints du PNAGS et les partenaires de l'ICOAN (le Plan conjoint de la côte Atlantique, le Plan conjoint des habitats de l'Est et le Plan conjoint des hautes terres du fleuve Mississippi et des Grands Lacs), les organismes des gouvernements fédéraux, provinciaux et des États chargés des ressources ainsi que les organismes non gouvernementaux.

- **Message :** recommandations pour la gestion de l'habitat fondées sur les connaissances actuelles et la meilleure documentation disponible. Demander des commentaires sur les lacunes relatives aux connaissances et aux besoins en lien avec l'écologie de l'habitat et la gestion du Canard noir.

## **3. Faciliter la gestion de la réglementation**

**Public cible :** le U.S. Fish and Wildlife Service, le Service canadien de la faune et les organismes provinciaux et d'État de la faune.

- **Message :** recommandations pour la surveillance et la gestion de l'habitat fondées sur les connaissances actuelles et la meilleure documentation disponible. Demander des commentaires sur les lacunes relatives aux connaissances et aux besoins en lien avec l'écologie et la gestion du Canard noir.

Le GTC, un sous-comité du Comité technique du PCCN, est responsable de la direction des activités du PCCN en ce qui a trait aux communications. Son rôle est de coordonner, de mettre en œuvre et de réviser le Plan de communications annuellement. Ce groupe de travail se réunit au besoin, mais pas moins d'une fois par année. Les recommandations et les produits du GTC sont présentés au Comité technique pour examen et approbation et sont ensuite acheminés au Conseil de gestion pour l'approbation finale et la mise en œuvre.

### **Communications internes**

Le PCCN est une organisation internationale constituée de représentants des gouvernements fédéraux, provinciaux et d'États ainsi que d'organisations non gouvernementales du Canada et des États-Unis. Les communications internes sont essentielles au maintien de partenariats actuels, à la mise en œuvre d'activités de programme et à l'évaluation de la progression des objectifs du PCCN et du PNAGS. Le GTC assure une communication efficace et selon les délais impartis entre les groupes de travail, le Comité technique et le Conseil de gestion. Pour remplir sa tâche, le GTC gèrera le [site Web du PCCN](#), en plus de coordonner ses réunions et de rédiger son rapport annuel.

Le [site Web du PCCN](#), plus particulièrement la section réservée aux membres, sert de véhicule principal pour la mise en commun d'information entre les partenaires du PCCN.. Cette section servira de dépôt pour toutes les communications du PCCN et de plateforme de mise en commun pour les documents de travail. Le GTC est chargé d'assurer la mise à jour du site Web chaque trimestre ou plus fréquemment si nécessaire. Le GTC est également chargé de la coordination des réunions annuelles du PCCN en collaboration avec les partenaires hôtes. Le PCCN tient trois réunions annuelles : la réunion d'automne du Comité technique et du Conseil de gestion, la réunion d'hiver du Comité technique en association avec la réunion du Groupe technique sur la voie de migration de l'Atlantique et la réunion d'hiver du Conseil de gestion tenue de concert avec la Conférence sur la faune et les richesses naturelles de l'Amérique du Nord. De plus, le GTC est responsable de la compilation de données pour le rapport annuel du PCCN et de sa rédaction. Le rapport annuel consistera en de brèves mises à jour provenant de chacun des groupes de travail, d'informations générales sur le PCCN et d'un examen du budget. Le rapport annuel doit être terminé et disponible pour le 15 octobre de chaque année.

### **Communications externes**

L'un des principaux rôles du PCCN est de servir de centre unique d'échange de renseignements relatifs à la gestion du Canard noir. Le GTC est chargé de diriger le PCCN dans la compilation et la mise en commun d'information scientifique en lien avec l'écologie et la gestion du Canard noir et de faciliter les communications entre les organisations responsables de la conservation du Canard noir. En collaboration avec le GTSP, le GTR et le Groupe de travail sur l'évaluation

(GTE), le GTC compilera et produira les produits de communication. Comme pour les communications internes, le [site Web du PCCN](#) servira de véhicule principal pour la gestion et la mise en commun d'information concernant l'écologie et la gestion du Canard noir. En plus de maintenir le [site Web du PCCN](#) et de le mettre à jour, le GTC a cerné plusieurs produits visant à faciliter la gestion et la mise en commun de l'information au cours de l'horizon de planification sur 5 ans du Plan Stratégique 2008–2013 (tableau C1).

Plan conjoint sur le Canard noir, plan stratégique 2008–2013

Tableau C1. Description de produits que le PCCN doit élaborer et à mettre en œuvre dans le cadre du plan de communications 2008-2013.

Produit	Objectifs	Description	Calendrier	Coût estimé (en dollars américains)
Site Web du PCCN	1,2,3	Révision du <a href="#">site Web du PCCN et mise à jour</a> trimestrielle.	Printemps 2008	10 000,00 \$
Présentation Powerpoint du PCCN	1,2,3	Un survol rapide de la mission du PCCN, des éléments de son programme, de son état actuel et des connaissances ciblées pour d'éventuels partenaires, le public, des administrateurs et des décideurs.	Printemps 2008	0,00 \$
Feuillet d'information sur le Canard noir	1	Survol de l'évolution historique du Canard noir, de sa situation, et de la gestion s'adressant au public et aux intervenants. Le feuillet d'information sera disponible pour les partenaires et le public par l'entremise du <a href="#">site Web</a> ; un certain nombre de copies papier sera publié.	Printemps 2008	2 000,00 \$
Rapport annuel	1,2,3	Le rapport annuel élaboré pour les partenaires du PCCN sera également rendu public dans le <a href="#">site Web</a> .	Annuel	0,00 \$
Rapports de recherche et de situation.	2,3	Fournir des exemplaires électroniques des rapports de recherche et des rapports de situation pertinents rendus publics dans le <a href="#">site Web du PCCN</a> (en autant que les politiques applicables le permettent).	Annuel	0,00 \$
Articles de vulgarisation	1	Publier plus d'un article de vulgarisation sur le Canard noir, sa situation actuelle, les résultats de recherche et la gestion. Dans la mesure du possible, les articles devraient être rédigés en collaboration avec des chercheurs et des gestionnaires soutenus par le PCCN.	Annuel	150,00 \$

Plan conjoint sur le Canard noir, plan stratégique 2008–2013

Tableau C1. Suite.

<b>Produit</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Description</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Coût estimé (en dollars américains)</b>
Les pratiques exemplaires en matière de gestion	13	Travailler en collaboration avec des responsables de programmes privés et commerciaux de certification forestière (comme le Forest Stewardship Council) afin d'élaborer des pratiques exemplaires de gestion pour les terres humides boisées.	Printemps 2009	0,00 \$
Symposium sur le Canard noir	1,2,3	Organiser le Deuxième symposium sur le Canard noir. Ce symposium offrira un forum pour permettre aux chercheurs et aux gestionnaires de mettre en commun des idées et des stratégies pour la protection en se fondant sur la meilleure documentation disponible.	2009 à 2011	
Cyberlivre	1,2,3	Publier un cyberlivre qui sera accessible par l'entremise du <a href="#">site Web du PCCN</a> qui examinera l'état actuel de l'écologie et de la gestion du Canard noir. Le cyberlivre devrait également comprendre une bibliographie complète de la documentation concernant le Canard noir et devrait être mise à jour tous les 5 ans ou plus fréquemment si nécessaire.	2009 à 2011	0,00 \$

**Pour de plus amples informations concernant le Programme de communications du PCCN, communiquez avec :**

Brigitte Collins

Coordonnatrice scientifique, Plan conjoint sur le Canard noir

Environnement Canada

335, chemin River

Ottawa (Ontario) K1A 0H3 (Service de messagerie : K1V 1C7)

téléphone : 613-949-8264; télécopieur : 613-949-8307; [Brigitte.Collins@ec.gc.ca](mailto:Brigitte.Collins@ec.gc.ca)

**Groupe de travail sur les communications : Membres**

Paul Castelli, Atlantic Flyway Council/NJGF ([pcastelli@icdc.com](mailto:pcastelli@icdc.com))

Brigitte Collins, SCF ([Brigitte.collins@ec.gc.ca](mailto:Brigitte.collins@ec.gc.ca))

Julie St. Louis, USFWS ([jule\\_stlouis@fws.gov](mailto:jule_stlouis@fws.gov))

Pat Devers, PCCN ([patrick\\_devers@fws.gov](mailto:patrick_devers@fws.gov))

**ANNEXE D : PLAN DE MISE EN ŒUVRE - PROGRAMME D'ÉVALUATION DU PLAN CONJOINT DU  
PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LE CANARD NOIR, 2008**

## **Introduction**

Le Rapport d'évaluation des progrès à l'échelle des continents de 2007 récemment achevé encourage les plans conjoints à utiliser un cadre de gestion adapté qui lie la planification et l'évaluation en un processus itératif afin d'assurer la progression vers l'atteinte des objectifs du PNAGS. Le PCCN a adopté les principes de la gestion adaptative et s'engage à poursuivre l'évaluation continue de ses activités et produits pour assurer la progression vers l'atteinte de ses objectifs et de ceux du PNAGS. Le but du Programme d'évaluation du PCCN est d'effectuer des évaluations régulières de ses programmes, de ses projets et de ses produits afin de toujours améliorer son efficacité et son efficience. Le Programme d'évaluation du PCCN s'articule en deux volets, l'évaluation technique et l'évaluation opérationnelle.

## **Objectifs**

### *Techniques :*

- I. examiner et évaluer la qualité et l'efficacité des projets de surveillance, de recherche et de communication appuyés par le PCCN;
- II. effectuer une évaluation sur 5 ans des tendances démographiques et des progrès vers l'atteinte des objectifs du PNAGS.

### *Opérationnels :*

- I. exercer une surveillance annuelle des dépenses;
- II. mener une évaluation interne de 3 ans des programmes et des produits du PCCN.

Le Groupe de travail chargé de l'évaluation (GTE) est un sous-comité du Comité technique du PCCN et du Conseil de gestion et est responsable de l'élaboration et de la coordination du Plan d'évaluation du PCCN. Pour atteindre les objectifs du Plan d'évaluation, le GTE devra travailler en collaboration avec le Conseil de gestion, le Comité technique et d'autres groupes de travail. Ce groupe de travail se réunit au besoin, mais pas moins d'une fois par année. Le Plan d'évaluation sera révisé tous les 5 ans, en collaboration avec la révision du Plan stratégique du PCCN.

### **Évaluation technique**

Le PCCN participe et offre son soutien à toute une gamme d'activités scientifiques et techniques, notamment l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de surveillance et d'études de recherche. Le GTE est chargé d'effectuer des examens internes continus de ces projets et produits. Il est également responsable de l'élaboration de protocoles et d'outils nécessaires pour ces examens. Les évaluations continues des projets de surveillance, de recherche et de communications sont effectuées pour déterminer si les objectifs sont atteints et pour cerner les changements nécessaires lorsqu'ils ne le sont pas. Ces examens devront être terminés dans les 6 mois suivant la réception des rapports finaux et des éléments à réaliser. Les examens seront présentés au Comité technique, mais ne seront pas rendus publics (c.-à-d. qu'ils ne seront pas versés aux rapports annuels). En plus des évaluations continues, le GTE procédera à une évaluation de 5 ans des tendances démographiques et des progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs du PNAGS. Cette évaluation devrait examiner les tendances relatives aux changements des taux de croissance, à la croissance et au maintien de la population. L'évaluation de la population de Canards noirs sera effectuée en compilant les tendances du relevé printanier de la reproduction sur 5 ans et en les recoupant avec l'inventaire mi-hivernal et sera terminé en collaboration avec le GTSP.

### **Évaluation opérationnelle**

Le rôle du GTE est de mener les évaluations sur 3 ans et les évaluations annuelles de la direction et du fonctionnement général du PCCN. L'évaluation annuelle consiste en une surveillance des dépenses et de la situation des projets qu'appuie le PCCN. La surveillance des dépenses est effectuée à l'aide des systèmes de rapports nationaux des États-Unis et du Canada et des dossiers internes. Les projets en cours seront examinés afin de s'assurer qu'ils respectent leur calendrier et leur budget.

L'évaluation sur 3 ans servira de base pour la révision du Plan stratégique du PCCN et respectera les exigences de la Méthode d'établissement de rapports trisannuels du PNAGS récemment mise en œuvre par le Comité du Plan PNAGS et l'équipe nationale de soutien scientifique. Cette évaluation sur 3 ans devrait comprendre un résumé du budget sur 3 ans et une liste des projets terminés. Elle comprendra également une évaluation détaillée des programmes du PCCN

(comme la surveillance de la population, la recherche et les communications). Le GTE est responsable de l'élaboration de protocoles et d'outils nécessaires pour mener cette évaluation sur 3 ans. Le PCCN devrait terminer son examen triennal avec le Comité du Plan PNAGS à l'été 2008.

**Pour de plus amples renseignements concernant le Programme d'évaluation du PCCN, communiquez avec :**

Paul Padding  
Comité technique, co-président  
11510, American Holly Drive  
Laurel, MD 20708  
301-497-5851  
paul\_padding@fws.gov

Ken Ross  
Comité technique, co-président  
335, chemin River  
Ottawa (Ontario) K1A 0H3  
Canada  
613-949-8261  
Ken.Ross@ec.gc.ca

**Groupe de travail chargé de l'évaluation : Membres**

Paul Padding, USFWS ([paul\\_padding@fws.gov](mailto:paul_padding@fws.gov))

Ken Ross, SCF ([ken.ross@ec.gc.ca](mailto:ken.ross@ec.gc.ca))

John Major, représentant de l'Atlantic Flyway Council / NYSDEC ([jxmajor@gw.dec.state.ny.us](mailto:jxmajor@gw.dec.state.ny.us))

Bruce Pollard, SCF ([bruce.pollard@ec.gc.ca](mailto:bruce.pollard@ec.gc.ca))

Pat Devers, PCCN ([patrick\\_devers@fws.gov](mailto:patrick_devers@fws.gov))